

Diagnostic SCoT de Gascogne

Ateliers transversaux

16 février - 30 mars 2018

Le SCoT de Gascogne constitue un outil stratégique, politique et prospectif qui permet de construire ensemble un projet de développement pour notre territoire. Il offre ainsi aux élus et aux acteurs du territoire un espace de dialogue et d'échanges.

C'est dans ce cadre que le syndicat mixte en charge de l'élaboration du SCoT a organisé deux cycles d'ateliers participatifs qui ont permis de réunir les élus des communes, des intercommunalités et des PETR, les partenaires institutionnels et divers acteurs socio-professionnels du territoire.

Ces ateliers, qui ont réuni 180 participants environ, ont suscité des débats et des échanges autour des éléments de diagnostic, et ont apporté, grâce aux différents témoignages d'acteurs, des éclairages transversaux et complémentaires pour faire émerger collectivement les enjeux et les défis du territoire.

Le premier cycle d'ateliers s'est déroulé le 16 février 2018 à la CCI du Gers. Les échanges ont porté sur les thématiques développées dans la version 1 du diagnostic, et notamment l'adéquation entre ressources en eau et besoins actuels et futurs, le vieillissement de la population ainsi que la question du développement économique et des logiques d'implantation sur le territoire.

Le second cycle d'ateliers s'est tenu le 30 mars 2018 au Domaine de Castagné. A cette occasion, différentes thématiques développées dans la 2ème version du diagnostic ont été abordées : la consommation d'espace et l'évolution des paysages et des milieux naturels, l'offre d'habitat, les besoins en logements et les mobilités résidentielles, ainsi que l'agriculture et l'enjeu de la diversification économique du territoire.

Le présent document dresse une synthèse des échanges riches et constructifs qui se sont déroulés dans le cadre de ces 2 cycles d'ateliers et qui vont nourrir la suite de la démarche d'élaboration du SCoT.

*Elisabeth Dupuy-Mitterrand
Présidente du Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne*

Un SCoT de Gascogne, pour quoi faire ?

Les objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration du SCoT de Gascogne s'articulent autour de cinq axes (délibération du comité syndical D2 du 3 mars 2016) :

- 1- Construire un projet de territoire cohérent et partagé, fruit du dialogue entre les cinq composantes territoriales, concourant au dynamisme et à l'attractivité du Gers.
- 2- Assurer le développement harmonieux de chacune des composantes territoriales constitutives du territoire, en confortant chacune des entités territoriales et en prenant en compte leurs enjeux spécifiques : le renforcement du chef-lieu départemental au service de l'attractivité de l'ensemble, la maîtrise des espaces sous l'influence du développement métropolitain ou en pression face au développement de l'accueil, le renouvellement de l'attractivité des territoires ruraux.
- 3- Conforter la solidarité et la cohésion en partant des attentes et projets des communes, EPCI et PETR.
- 4- Affirmer l'identité gersoise fondée notamment sur l'équilibre et la complémentarité entre les espaces urbains, ruraux, agricoles, forestiers et naturels ainsi que sur la valeur patrimoniale des paysages.
- 5- Promouvoir un développement maîtrisé et durable en satisfaisant les besoins économiques tout en assurant la mixité sociale, la qualité de l'environnement et la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Des ateliers participatifs

6 ateliers participatifs

16 témoignages d'acteurs locaux

90 participants pour chacun des 2 cycles

Une participation de tous les territoires



Les objectifs des ateliers

L'organisation des ateliers transversaux des 16 février et 30 mars s'est inscrite dans le cadre de l'élaboration du diagnostic et du processus de concertation mis en place pour élaborer le SCoT de Gascogne.

Le contenu des ateliers

Chaque grand chapitre du diagnostic a donné lieu à 2 cycles d'atelier :

Gascogne patrimoniale

Cycle 1 : Ressources en eau et besoins actuels et futurs pour le territoire

Cycle 2 : Consommation d'espace, évolution des paysages et des milieux naturels

Gascogne habitée

Cycle 1 : Vieillesse de la population

Cycle 2 : Mobilités résidentielles, offre d'habitat et besoins en logement

Gascogne active

Cycle 1 : Logiques d'implantation des entreprises et accueil sur le territoire

Cycle 2 : Agriculture et diversification économique

Le format des ateliers

Chacun des ateliers s'est déroulé en 3 temps :

- Un premier temps de présentation de la problématique avec quelques chiffres clés,
- Un second temps qui a permis à plusieurs acteurs du territoire d'apporter un témoignage et un retour d'expérience,
- Un troisième temps qui sera consacré aux échanges et débats avec les participants.

Les participants

- Elus et techniciens des communes, des EPCI et des PETR
- Personnes Publiques Associées (PPA) : Etat, Région, Département, Chambres consulaires...
- Organismes Socio-professionnels : Arbre & Paysage 32, Trigone ; ENEDIS ; Gers Développement ; Comité Départemental du Tourisme Destination Gers ; CAUE 32 ; SNCF ; Fédération départementale des Chasseurs du Gers ; Groupement des agriculteurs de la Gascogne toulousaine ; SNAL Midi-Pyrénées ; Syndicat Mixte Gers Numérique ; Office public de l'Habitat du Gers ; SDIS...



Cet atelier a rassemblé environ 35 élus et techniciens. Grâce aux éléments de diagnostic présenté par l'aua/T et aux témoignages du Syndicat Mixte Trigone et du Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine (GAGT), il a permis de partager les éléments de constats, et de faire émerger les premiers enjeux du SCoT sur les questions liées à l'eau, d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Quelques éléments de diagnostic présentés pour susciter les débats

- Une réalimentation du système hydrographique par le système Neste (90 % des débits issus du système Neste)
- 78% des rivières en état écologique moyen
- Des pressions sur la ressource (79 % des volumes prélevés pour l'irrigation, 20 % des volumes prélevés pour l'alimentation en eau potable) qui peuvent être aggravées par l'accueil démographique, la croissance économique, l'évolution des pratiques agricoles,
- Le réchauffement climatique pourrait entraîner la disparition de 10 % de la ressource en 10 ans.

Synthèse des échanges entre participants et enjeux sur ces thématiques issus des débats

Qualité des eaux

Echanges

- Une qualité des eaux superficielles altérée par les pratiques culturales et les rejets d'eaux usées
- Mais de nombreuses initiatives à l'œuvre en matière de gestion qualitative de l'eau : travail du sol / couverture végétale ; mise en place de bandes enherbées ; démarche « Zéro phyto » ...
- Un territoire soumis aux aléas érosion qui pose des soucis aux collectivités comme aux agriculteurs
- Des initiatives mises en place pour lutter contre l'érosion des terres (CD32 par exemple en matière de création de haies...)

Enjeux

- Maintien et poursuite des efforts en matière de réduction des pollutions diffuses pour sécuriser l'alimentation en eau potable (nouvelles pratiques, nouvelle agriculture « gagnante », Directive Nitrate...)
- Lutte contre l'érosion des sols en lien avec les agriculteurs
- Limitation de l'imperméabilisation des sols
- Maîtrise des rejets des stations d'épuration

Gestion quantitative de la ressource

Echanges

- Une sensibilité forte du territoire vis-à-vis de la ressource en eau, notamment en période d'étiage, malgré la réalimentation par le système Neste
- Un déficit structurel en eau accentué sur le reste du réseau hydrographique
- Des pressions qui s'opèrent sur la ressource pour satisfaire les besoins agricoles, alimenter en eau potable le territoire et permettre le développement des activités touristiques
- Des pertes importantes sur les réseaux d'alimentation d'eau potable (AEP)
- Un manque de retenues collinaires permettant de stocker l'eau malgré des porteurs de projet
- Des initiatives en matière de gestion économe chez les particuliers

Enjeux

- Amélioration de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
- Sécurisation de la production d'eau potable pour les usages domestiques et les activités socio-économiques, notamment touristiques
- Sécurisation de l'accès à l'eau pour les agriculteurs
- Amélioration de la qualité des productions agricoles pour limiter les prélèvements et optimiser la ressource
- Création de nouvelles retenues collinaires
- Optimisation des réseaux d'AEP (limitation des pertes, réfection réseaux)
- Réutilisation / valorisation des eaux pluviales

L'atelier a réuni une quarantaine d'élus et techniciens. Il avait pour objectif d'informer et de débattre avec les acteurs du territoire autour de la problématique de la consommation d'espace, l'évolution des paysages et des milieux naturels (espaces de grandes cultures, vignes, prairies, landes, bois...). Les témoignages du CAUE 32, de l'ADASEA 32, d'Arbres et Paysages 32 et de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie ont permis d'apporter des éclairages sur l'identité du territoire, les évolutions récentes des paysages du SCoT et les différentes initiatives à l'œuvre favorables à la préservation des milieux.

Quelques éléments de diagnostic présentés pour susciter les débats

- Environ 2 200 ha prélevés sur les espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2006 et 2015, mais une consommation d'espaces qui diminue depuis une décennie
- 6 entités paysagères au caractère identitaire marqué mais fragilisés par l'artificialisation des sols, l'évolution des pratiques agricoles et la déprise des centres-bourgs
- Un patrimoine naturel riche (15 % d'espaces à vocation naturelle, 4 500 ha de zones humides) mais menacé
- Un maillage de continuités écologiques fonctionnel malgré de nombreux obstacles (760 obstacles recensés liés à l'artificialisation des sols, l'éparpillement des bâtis, les pratiques agricoles...)

Synthèse des échanges entre participants et enjeux sur ces thématiques issus des débats

Préservation et de valorisation du patrimoine naturel et agricole

Echanges

- Des paysages diversifiés (bâtis de qualité, pratiques agricoles...) mais fragilisés par le développement
- Une grande diversité de milieux naturels et des conditions écologiques favorables à une biodiversité riche et patrimoniale
- Des espaces agricoles qui jouent un rôle important dans le maintien et le fonctionnement des milieux naturels
- Une périurbanisation et une évolution des pratiques agricoles qui fragilisent le fonctionnement des milieux naturels : espaces agro-pastoraux (prairies...)
- Une reconnaissance du patrimoine naturel et de la biodiversité à travers les inventaires et les périmètres réglementaires
- Des espaces reconnus comme essentiels aux fonctions des milieux naturels à prendre en compte et décliner dans les projets de Trame verte et bleue (TVB) du SCoT

Enjeux

- Maintien et protection des espaces agricoles
- Préservation et mise en valeur du patrimoine paysager
- Elaboration de documents d'urbanisme intégrant vision urbaine et protection des espaces agricoles et naturels
- Développement des énergies renouvelables sans concurrence avec l'activité agricole

Consommation d'espace

Echanges

- Une consommation de l'espace qui diminue
- Un éparpillement important de l'urbanisation qu'elle soit à vocation d'habitat ou en soutien/ pérennisation de l'activité agricole (bâtiments agricoles...)

Enjeux

- Modération de la consommation des Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)
- Maitrise du développement résidentiel, notamment de l'habitat diffus
- Réhabilitation des anciens bâtiments agricoles



Cet atelier qui a rassemblé environ 25 élus et techniciens visait à éclairer et échanger avec les acteurs du territoire autour de la problématique du vieillissement de la population (offre de services et d'équipements, offre de mobilités, politique du logement, politique de développement économique...). Le témoignage du président de l'Union départementale des CCAS du Gers, a permis d'illustrer et d'informer sur les pratiques engagées et les perspectives envisagées pour le territoire à travers les actions mises en œuvre par la structure.

Quelques éléments de diagnostic présentés pour susciter les débats

- Un vieillissement structurel de la population : près d'un habitant sur trois a plus de 60 ans en 2014
- Un profil de la population spatialement très contrasté avec l'arrivée de familles à l'Est qui renouveau la population tandis que le reste du territoire, et notamment le PETR Armagnac présente un solde naturel largement déficitaire
- Une dynamique de desserrement des ménages continue depuis plus d'un demi-siècle, mais qui se stabilise progressivement : 2,2 personnes par ménage en 2014
- Selon le scénario central des projections Omphale, le poids des plus de 65 ans représenterait près de 35 % de la population gersoise en 2050 (contre 25 % en 2013), et l'âge moyen passerait de 45 à 50 ans.

Synthèse des échanges entre participants et enjeux sur ces thématiques issus des débats

Adaptation de l'offre de services, d'équipements et de commerces

Echanges

- Un vieillissement et un isolement de la population, en zone rurale comme en zone urbaine
- Des retraités qui se rapprochent des centres-bourgs pour bénéficier de la proximité et de l'accessibilité des services et des équipements
- Un certain nombre de communes éloignées des services et des équipements (absence d'offre alternative à la voiture)
- Une fracture numérique encore présente sur le territoire
- Un déficit en offre médicale et un accès aux soins sous influence des territoires extérieurs
- Une problématique de démographie médicale : difficulté de renouvellement des médecins

Enjeux

- Développement des politiques de revitalisation des centres bourgs
- Renforcement de l'offre de services, de transports et de logements pour accueillir les jeunes ménages, les jeunes retraités et les personnes âgées
- Renouvellement et maintien des commerces de proximité dans les centres bourgs
- Développement des maisons de santé, de services innovants et intergénérationnels
- Développement du bien vivre ensemble et de la solidarité entre la population

Adaptation de l'offre de logements

Echanges

- Des grands logements anciens, avec des problématiques multiples (performance énergétique, adaptation aux personnes à mobilité réduite, etc.)
- Une précarité économique importante pour de nombreux ménages âgés
- Une implication de plus en plus importante de la part des collectivités pour accompagner le vieillissement des populations

Enjeux

- Création d'une nouvelle offre de logement adaptés, en particulier intermédiaires, avec des loyers accessibles et à proximité des services
- Développement de la mixité sociale comme vecteur d'attractivité du territoire
- Accompagnement du vieillissement à travers la mise en place de dispositifs favorisant le maintien à domicile



Les témoignages des acteurs locaux de l'habitat travaillant au sein de structures diverses, l'agence immo à l'Isle-Jourdain, l'Office Public de l'Habitat du Gers et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 32 ont permis d'échanger avec les acteurs du territoire autour de la problématique de la mobilité résidentielle, l'offre en habitat et les besoins en logements sur le territoire du SCoT de Gascogne. Les discussions avec les élus et les techniciens qui ont suivi ont fait émerger les premiers enjeux du SCoT, sur les questions liées à l'accueil des populations, l'attractivité résidentielle, l'offre en logements sur les différents types de marchés.

Quelques éléments de diagnostic présentés pour susciter les débats

- Un territoire hétérogène en termes de mobilités résidentielles, d'offre d'habitat et de besoins en logements
- Un territoire attractif pour les couples et les familles, les retraités et les CSP intermédiaires
- Malgré des niveaux de loyers élevés, l'offre locative joue un rôle majeur dans les mobilités résidentielles, mais elle est relativement sous tension, notamment l'offre locative sociale (5% des résidences principales / 7% des nouveaux emménagés) qui apparaît insuffisante pour répondre à l'ensemble des besoins
- Une construction neuve concentrée à l'Est, concurrencée par le marché de l'ancien sur presque tous les territoires

Synthèse des échanges entre participants et enjeux sur ces thématiques issus des débats

Politiques publiques liées à la revitalisation des centres bourgs

Echanges

- Un parc immobilier dominé par des logements anciens, peu adaptés aux demandes actuelles
- Une vacance importante dans les centres anciens
- Des difficultés de réhabilitation du bâti ancien en centre bourgs : manque d'offres adaptées aux demandes, manque d'opérateurs pour mettre en place des opérations, coût de réhabilitation élevé
- Des communes qui manquent de ressources financières pour intervenir sur la vacance et la dégradation du parc de logements
- De nouveaux documents d'urbanisme permettant de recentrer les politiques de l'habitat sur les centres anciens

Enjeux

- **Maintien des commerces et services en centre ancien**
- **Rénovation et adaptabilité des logements dans les centres bourgs**
- **Développement d'outils de lutte contre la vacance**
- **Appréhension de l'urbanisme favorable à la santé dans les politiques publiques de l'habitat (insalubrité, précarité énergétique...)**
- **Poursuite du déploiement des documents d'urbanisme locaux ou intercommunaux (PLU/i)**

Besoins en logements et de marché de l'habitat

Echanges

- Une croissance démographique importante et une demande forte pour les constructions neuves à l'Est
- Une accession qui se porte vers le neuf à l'Est, et sur des biens d'occasion sur le reste du territoire
- Une dynamique de réinstallation des retraités dans les centres bourgs
- Une installation de jeunes ménages avec enfants qui ont une attente forte en matière de services de proximité et d'équipements
- Une offre locative en tension, notamment à l'Est
- Un nombre important de ménages à faibles ressources
- Une offre de logement social qui se développe mais qui reste insuffisante pour répondre à la demande
- Une offre foncière suffisante mais une maîtrise foncière publique limitée
- Un coût de sortie des opérations trop important
- Un marché foncier et immobilier très différent d'un secteur à l'autre : difficultés pour trouver des opérateurs en dehors du secteur Est du territoire
- Une diminution de la surface des terrains recherchés par les ménages

Enjeux

- **Accueil et maintien durable des populations**
- **Renforcement de la connaissance des besoins résidentiels à des échelles plus fines (communes)**
- **Adaptation du marché foncier et immobilier à la demande des ménages**
- **Développement d'opérations à l'Ouest**
- **Développement d'une politique foncière à l'Est, notamment pour le logement social, avec l'appui de l'EPF Occitanie**
- **Développement de la mixité sociale et générationnelle dans les nouvelles opérations**
- **Limitation de la concurrence entre les opérations à travers une coordination locale et globale des projets**

Cet atelier qui a rassemblé des élus et des techniciens du SCOT de Gascogne visait à préciser quels sont les atouts territoriaux offerts par le territoire en matière d’implantation économique (offre d’accueil foncière et immobilière, accessibilité, cadre de vie, numérique...). Les interventions de Gers Développement et de la brasserie Jean Brasse ont permis d’illustrer et d’informer sur les problématiques de l’accueil économique et des logiques d’implantation des entreprises.

Quelques éléments de diagnostic présentés pour susciter les débats

- Un emploi polarisé autour des pôles principaux, qui connaît une évolution territoriale différenciée : une perte d’emplois dans certains bourg-centres ; un accroissement des emplois, notamment sur la frange Sud-Est
- Un emploi salarié privé peu important et difficile à stabiliser, notamment en matière de BTP, transports, commerce de gros et industrie
- Une économie présente importante et en croissance (7 emplois sur 10 liés aux services)
- Un tissu économique qui se caractérise par une très forte densité de TPE : 96 % d’établissements < 10 salariés

Synthèse des échanges entre participants et enjeux sur ces thématiques issus des débats

Accueil des actifs indépendants

Echanges

- Des actions mises en œuvre pour favoriser l’installation des actifs indépendants (programme Soho-Solo notamment)
- De nombreux atouts territoriaux pour attirer les actifs indépendants :
 - Une bonne qualité de vie
 - La proximité de Toulouse et de son bassin d’emploi notamment
 - Une offre touristique, culturelle et événementielle développée
- Mais des freins à l’installation :
 - Peu d’équipements structurants et une concentration de ces deniers sur Auch
 - Des difficultés de fixation des ménages liées au manque d’emploi des conjoints

Enjeux

- Des enjeux en matière de qualité de vie
 - Diffusion d’une image de qualité, de bien vivre et de bien-être à travers notamment le développement et la promotion du slow tourisme
 - Confortement des équipements structurants et de l’offre culturelle, touristique et événementielle pour fixer les actifs sur le territoire
 - Renforcement des services publics et de l’organisation de l’offre de santé pour répondre aux besoins des habitants actuels et à venir
- Des enjeux en matière d’accueil des actifs indépendants
 - Développement du réseau haut-débit et promotion des nouvelles façons de travailler
 - Création de liens entre les acteurs du territoire afin de faciliter l’implantation des actifs indépendants

Maintien des entreprises et d’accueil de nouvelles entreprises

Echanges

- Des atouts territoriaux favorables à l’accueil d’entreprises :
 - Une image positive du Gers
 - Une offre foncière permettant l’implantation de nouvelles activités, mais des tensions sur certains secteurs
 - Un nombre important d’entreprises tournées vers le bio et l’agro-alimentaire
 - Des producteurs locaux et des entreprises valorisant le territoire à travers leurs productions
 - Une exonération d’impôts en zone de revitalisation rurale (ZRR) qui favorise le développement local et les embauches en zone rurale
- Des freins à l’implantation d’entreprises :
 - Une problématique d’accessibilité avec des routes congestionnées, des trajets en train souvent contraints par des retards, peu ou pas de transports en commun
 - Une absence d’entreprises de transformation pour les produits agricoles locaux du territoire

Enjeux

- Développement d’une politique d’accueil économique globale (foncier, immobilier, mobilité, cadre de vie...)
- Des enjeux en matière d’offre d’accueil
 - Développement d’une offre foncière proposant des solutions aux entreprises ou porteurs de projet souhaitant s’implanter sur le territoire
- Des enjeux en matière d’accessibilité et de mobilité
 - Développement de l’accessibilité routière
 - Maintien et accroissement de l’offre ferroviaire
 - Développement des modes alternatifs à la voiture
- Des enjeux en matière de promotion territoriale
 - Promotion du territoire grâce aux entreprises déjà implantées
 - Accompagnement des projets et des entreprises nouvellement créées, même après leur installation
- Des enjeux en matière de filière économique
 - Développement de la filière agro-alimentaire bio pour permettre de fixer la valeur ajoutée des productions agricoles locales et développer un écosystème sur le territoire
- Des enjeux en matière d’adéquation entre l’offre de formation et les entreprises et emplois du territoire

Grâce aux témoignages de la chambre d'agriculture, du comité départemental du tourisme, de Gers Développement et du Conseil Départemental, cet atelier a permis d'appréhender l'agriculture au sens large du terme, en apportant des éclairages sur les dynamiques à l'œuvre dans les différents pans économiques qui lui sont liés, de la production, à la distribution en passant par la transformation et la promotion touristique. Cet atelier, qui a rassemblé environ 25 élus et quelques techniciens, a permis d'identifier les premiers enjeux du SCoT, en matière de préservation et de développement de l'agriculture.

Quelques éléments de diagnostic présentés pour susciter les débats

- Une agriculture très présente (77 % d'espaces agricoles) et pourvoyeuse d'emplois (11 % de l'emploi) mais qui est de plus en plus fragilisée : -4% de SAU entre 2000 et 2010 ; -19% des exploitations ; -7% des emplois agricoles
- De nombreux labels de qualité et une agriculture bio très présente (14% de la SAU)
- Une pluriactivité qui s'accroît (1/4 des exploitants) et une diversification vers l'agrotourisme, les circuits courts qui se développe
- Un tourisme qui présente un poids économique important : 6-7 % du PIB départemental, 1,2 millions de visiteurs
- 6,1 millions de nuitées

Synthèse des échanges entre participants et enjeux sur ces thématiques issus des débats

Transformation des produits agricoles

Echanges

- Une industrie agroalimentaire dynamique et innovante, mais encore peu développée
- Une montée en puissance de la filière agroalimentaire bio
- Mais, un déficit d'unité de transformation et une faible valorisation des productions agricoles locales

Enjeux

- Valorisation des productions agricoles sur le territoire
- Diversification des modes de commercialisation des productions agricoles

Promotion touristique du territoire

Echanges

- Une diversification de l'offre touristique qui permet de développer la fréquentation hors vacances scolaires
- Un développement du numérique bénéfique pour l'attractivité touristique du territoire

Enjeux

- Annualisation de la fréquentation touristique
- Maillage et structuration des offices de tourisme sur l'ensemble du territoire



Agriculture

Echanges

- Une activité agricole très prégnante sur le territoire qui représente un pan important de l'économie
- La viticulture, une filière qui se porte bien
- Un vieillissement des exploitants agricoles
- Des exploitations confrontées à des difficultés de recrutement, notamment des saisonniers
- Une féminisation de la profession qui a permis une diversification de l'activité agricole
- Un développement du numérique qui a permis la diversification des modes de distribution, notamment à travers la vente directe
- Des initiatives en matière de développement des circuits courts : actions CD32 dans la restauration collective des collèges, contrat de réciprocité avec l'agglomération toulousaine qui constitue un gisement de proximité en matière de consommation
- Une agriculture levier de développement des énergies renouvelables : photovoltaïque, méthanisation...
- Un développement récent de boulangers sur le territoire

Enjeux

- Des enjeux liés à la formation et au recrutement :
 - Valorisation de l'agriculture dans les parcours scolaires
 - Développement des synergies entre lieux de formation et lieux de recrutement
 - Fixation de la main d'œuvre agricole sur le territoire
 - Promotion de l'innovation agricole autour du développement des groupements d'employeurs ; des plateformes de mises en relation entre exploitants cessant leur activité et potentiels repreneurs ; des plateformes multi producteurs ; des incubateurs
- Des enjeux de diversification des modes de commercialisation des productions agricoles
 - Adaptation de l'agriculture et de ses modes de distribution aux nouveaux modes de consommation des ménages
 - Organisation des filières courtes
- Fixation de la valeur ajoutée issue des productions locales, notamment sur la filière gras
- Développement de la filière agroalimentaire, notamment bio

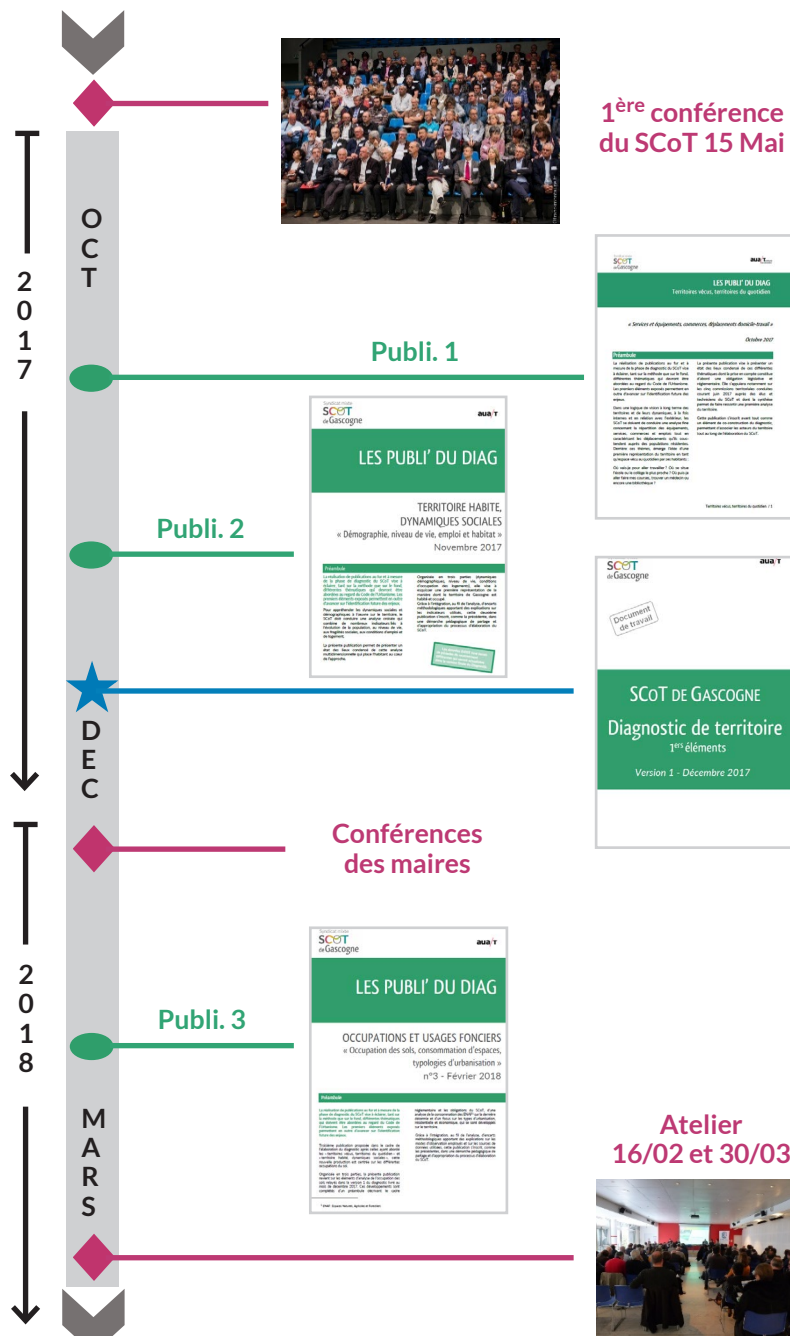
L'élaboration du SCoT de Gascogne, où en est-elle ?

L'élaboration du SCoT de Gascogne, engagée depuis le printemps 2017, est un processus complexe qui doit permettre un projet arrêté en 2020.

Après le pré-diagnostic, temps d'écoute des élus et de premières approches des problématiques (conférences, ateliers, entretiens...) et la constitution d'un atlas du territoire, la phase de diagnostic a été engagée au second semestre 2017.

Des publications intermédiaires sont réalisées au fur et à mesure de l'avancement du diagnostic pour apporter des explications méthodologiques et des informations sur l'avancée des analyses (ex : territoires vécus, territoire habité, occupations et usages fonciers...).

Des productions et des instances de concertation



Des productions et des instances de concertation qui jalonnent la co-construction du diagnostic

- ◆ 4 instances de concertation
- 3 publications
- ★ 2 versions du diagnostic

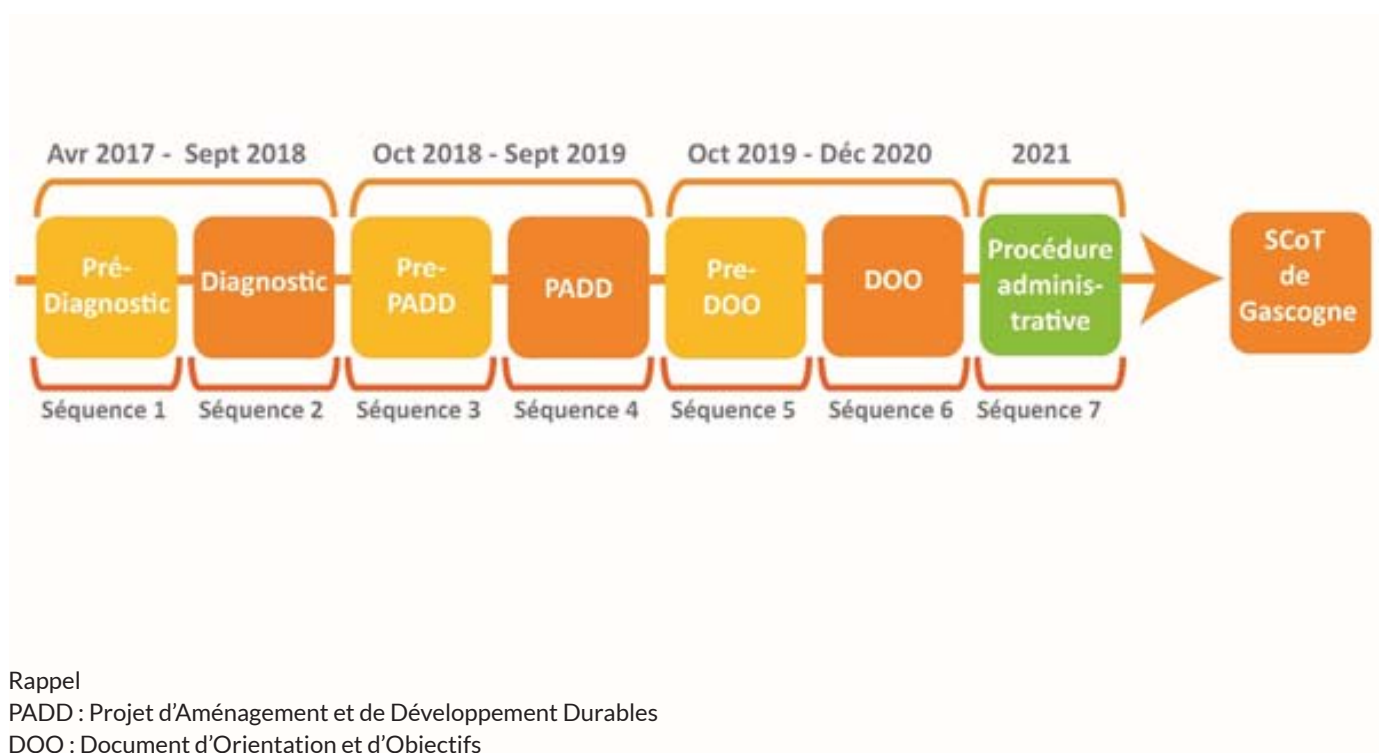
Les prochains rendez-vous de l'élaboration du SCoT de Gascogne

L'élaboration du diagnostic se poursuit jusqu'à la fin du premier semestre 2018 avec notamment :

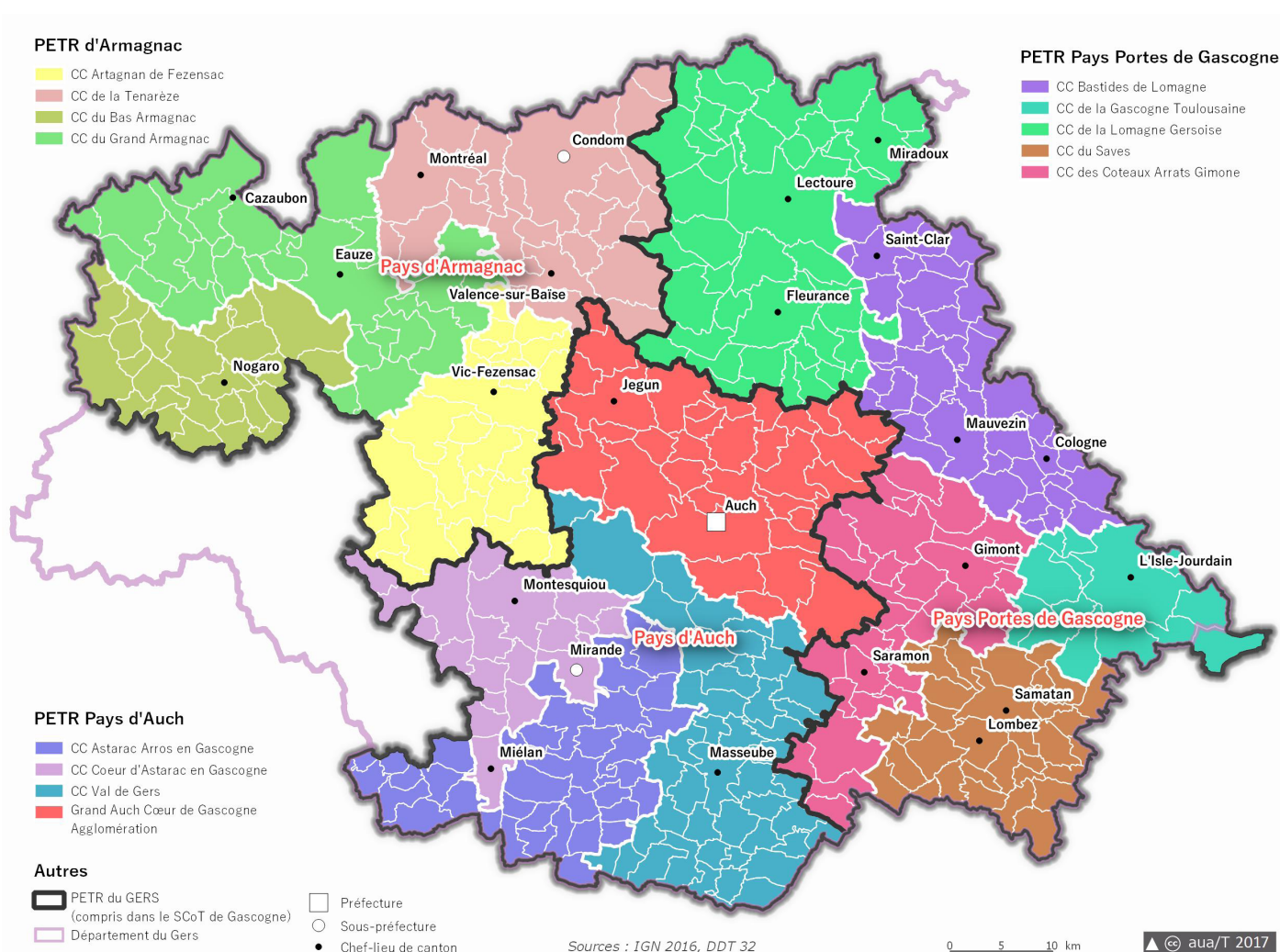
- La réalisation d'une quatrième publication sur les potentialités écologiques du territoire
- L'organisation d'une 2ème conférence sur le diagnostic et les enjeux, le 29 juin 2018, à Gimont
- Le rendu du diagnostic stratégique à l'été 2018

A partir du second semestre 2018, la séquence 3 s'engage, avec une première étape, celle du pré-PADD.

Les sept séquences de l'élaboration du SCoT



Territoires et contacts



Syndicat mixte
SCoT
 de Gascogne

Z.I ENGACHIES
 11 rue Marcel Luquet
 32000 AUCH
 T. 05 62 59 79 70

aua/T

Claire Céron, Directrice,
 c.ceron@scotdegascogne.com

Christine Sanchez-Martin, chargée de mission urbanisme,
 c.sanchezmartin@scotdegascogne.com

Raphaël Guill, chargé de mission SIG et urbanisme,
 r.guill@scotdegascogne.com

Anne-Sophie Granowski, assistante de direction,
 as.granowski@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir